Image not found or type unknown

Victime de la plateforme wines-selections.com

Conseils pratiques publié le **02/11/2019**, vu **1584 fois**, Auteur : Gaël Collin

Vous avez été victime de la plateforme Wines Selections héberge?e a? l'adresse www.wines-selections.com

Le site Internet Wines Selections héberge? a? l'adresse « www.wines-selections.com », prétend être une plateforme d'investissement au vin.

Ledit site Internet indique fallacieusement qu'il serait "un acteur incontournable sur le marché du vin".

Or, il apparait que :

- le nom de domaine du site Internet n'a été enregistré que le 25 avril 2019;

- le nom de domaine du site Internet a été enregistré anonymement;

- la plateforme figure sur la liste noire de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Vous souhaitez en savoir plus concernant Wines Selections (cliquez ici) ou sur les escroqueries au vin (cliquez ici).

* * *

Vous avez réalisé des paiements par carte bancaire? Ou des virements sur des comptes bancaires basés à l'étranger ?

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier et échanger sur votre dossier* : contact@22L-avocats.fr ou au numéro de téléphone suivant : 01.81.70.34.56.

Plusieurs actions conjointes mises en place

En effet, rejoindre ou proposer une action "conjointe" permet aux victimes de se regrouper contre un même groupe d'escrocs.

Si ce regroupement permet *de facto* de faire des économies substantielles, celui-ci permet avant tout de regrouper le plus d'informations possible et de donner un plus grand poids aux négociations que l'avocat entamera.

Si vous avez été victime d'une telle escroquerie, plusieurs recours sont envisageables.

Plus d'informations sur les escroqueries sur le site Internet Stop Escroqueries réalisé par lecabinet d'avocats 22L Avocats : ici

Nous sommes à votre disposition pour toute action ou information.

Me Chapman Céline / Me Collin Gaël
Cabinet 22L Avocats - Avocats à la Cour
22 rue de Longchamp - 75116 Paris
contact@22L-avocats.fr

**étude préalable de dossier gratuit.*

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés